

2008/402 - RESTAURATION ET RESTRUCTURATION DU MUSEE GADAGNE – 8, 14 RUE DE GADAGNE - 69005 LYON - OPERATION N° 05 018 523 – MONTANT DE L'OPERATION : 29 922 286 € TTC - MODIFICATIONS DE MARCHES - LOTS 6 ET 18 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

“Par délibérations n° 98/2218 du 19 janvier 1998, n° 2001/6183 du 18 janvier 2001 et n° 2003/2727 du 30 juin 2003, vous avez approuvé le projet cité en objet et fixé le montant à 29 922 286 € TTC.

Lors de l'exécution des travaux, des prestations sont apparues nécessaires pour aboutir à une finition compatible avec la destination des locaux.

Il s'agit de prestations complémentaires de menuiserie et de restauration de fresque murale intéressant les entreprises TOUBOIS, titulaire du marché de menuiseries intérieures et AROA Héritages, titulaire du marché de restauration des décors.

Ces travaux complémentaires se justifient de la manière suivante :

- Menuiseries intérieures : le marché ne prévoyait pas un certain nombre d'habillages en bois (trappes, façades de gaines techniques) qui sont révélés aujourd'hui par l'avancement des travaux et qui vont améliorer le fonctionnement et l'esthétique des lieux. Des portes coupe-feu supplémentaires ont été réclamées pour garantir l'isolement au feu de locaux techniques, d'escaliers ou de la scène de la salle de conférences. Enfin, un escalier en bois est nécessaire pour permettre le cheminement du public dans une salle d'exposition.

- Restauration de fresques : L'allongement des délais et l'absence de chauffage ont concouru à la dégradation des fresques existantes salles 215 et 321. Il convient d'effectuer une restauration partielle.

En conséquence, les montants des marchés sont modifiés comme suit :

Marché	Lot	Titulaire	Montant Initial du marché HT	Avenants antérieurs HT	Présent avenant HT	Nouveau montant HT	%
210037	6	TOUTBOIS	742 043,30	70 986,00	19 342,34	826 010,64	12,17
220160	18	AROA	162 281,31	10 027,99	910,00	173 219,29	6,74

Les projets d'avenants des marchés précités ont été soumis à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

La dépense occasionnée par ces avenants sera prélevée sur les crédits prévus pour cette opération étant précisé que le montant de l'autorisation de programme reste inchangé. »

Vu les délibérations n° 98/2218 du 19 janvier 1998, n° 2001/6183 du 18 janvier 2001 et n° 2003/2727 du 30 juin 2003 ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 17 juin 2008 ;

Où l'avis de sa Commission Finances - Administration Générale - Fin de procédures des marchés publics ;

DELIBERE

1- Sont adoptées les modifications des marchés de travaux des lots 6 (n°210037) et 18 (n°220160), relatifs à la restauration et à la restructuration du Musée Gadagne – 8, 14 rue de Gadagne à Lyon 5^e.

2- M. le Maire est autorisé à signer lesdits avenants.

3- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Ville de Lyon – nature 2313, fonction 322, programme 5, opération n° 05 018 523.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY